



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°79-2019-066

PUBLIÉ LE 21 MAI 2019

# Sommaire

## **DDFIP 79**

79-2019-01-02-009 - Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de Contrôle  
Sud Deux-Sèvres 02 01 2019 (2 pages) Page 3

79-2019-05-20-002 - Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent 20-5-2019  
(3 pages) Page 6

## **Préfecture des Deux-Sèvres**

79-2019-05-20-001 - Arrêté cessibilité ROM (28 pages) Page 10

DDFIP 79

79-2019-01-02-009

Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de  
Contrôle Sud Deux-Sèvres 02 01 2019

*Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres 02 01 2019*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
POLE UNIFIE DE CONTROLE SUD DEUX-SEVRES  
171 AVENUE DE PARIS BP 59126  
79061 NIORT CEDEX 9  
TÉLÉPHONE : 05 49 09 98 74  
MÉL. : ppce.sud-deux-sevres@dgifp.finances.gouv.fr

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
ET DE GRACIEUX FISCAL  
DU RESPONSABLE POLE UNIFIE DE CONTROLE SUD DEUX-SEVRES**

Le responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

**Article 1**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

  
**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BEHAR Valérie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
POULAIN Mathieu	inspecteur	15 000 €	15 000 €
PRUNIER Aurélie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
SICHAUMETTE Rose Marie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
GIRAULT Anne	contrôleur	10 000 €	10 000 €
RICHET Martine	contrôleur	10 000 €	10 000 €

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

A Niort, le 2 janvier 2019

Franck PECHARD  
Inspecteur Principal des Finances Publiques  
Responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres

DDFIP 79

79-2019-05-20-002

Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent  
20-5-2019

*Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent 20-5-2019 - DDFIP79*



## Arrêté portant délégation de signature et décharge de responsabilité

Le comptable du SIP de ST MAIXENT L'ECOLE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L257A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

Arrête :

### Article 1er

Délégation de signature est donnée à Mme LEFEVRE Marie-Angèle, Inspectrice, adjointe au responsable du SIP, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60.000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60.000 €;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 20.000 €;

b) les avis de mise en recouvrement

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.



## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

<i>Nom et prénom des agents</i>	<i>grade</i>	<i>Limite des décisions contentieuses</i>	<i>Limite des décisions gracieuses</i>	<i>Durée maximale des délais de paiement</i>	<i>Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé</i>
THOREAU Christine	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	6 mois	10 000 €
BAILLET Valérie	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
BERNARD Dominique	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
EPRINCHARD Evelyne	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
GIOVANETTI François	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
PINGUET Mireille	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
BASTIAT Lionel	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

<i>Nom et prénom des agents</i>	<i>grade</i>	<i>Limite des décisions gracieuses</i>	<i>Durée maximale des délais de paiement</i>	<i>Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé</i>
DUVERD Caroline	Contrôleuse	5 000 €	12 mois	10 000 €
BRUNETEAU Gladys	Contrôleuse	5 000 €	12 mois	10 000 €
LEONARD Dominique	Agent	2 000 €	12 mois	10 000 €

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux Sèvres

A St Maixent l'Ecole, le 20 mai 2019,

**La comptable, responsable de service des impôts des particuliers,**

**Laurence CORCUFF**

**Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques**

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2019-05-20-001

Arrêté cessibilité ROM



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Service de la coordination et du soutien  
interministériels  
Pôle de l'environnement

Arrêté déclarant cessibles les immeubles  
nécessaires à la réalisation de la ligne ferroviaire  
à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA)  
sis à ROM

Le Préfet des Deux-Sèvres,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** les articles L 132-1 à L 132-4 et R 132-1 à R 132-4 du code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

**Vu** le décret du Ministre des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer du 10 juin 2009, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation entre les communes de Saint-Avertin et Xambes du tronçon Tours-Angoulême de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique ;

**Vu** le décret n° 2011-761 du 28 juin 2011 approuvant le contrat de concession passé entre Réseau ferré de France (qui a pris la dénomination « SNCF réseau ») et la société LISEA pour le financement, la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux et des raccordements au réseau existant ;

**Vu** le contrat entre LISEA confiant la mission de pilotage de la conception, construction et intégration du projet à la Direction de Projet Réalisation COSEA (DPR COSEA) ;

**Vu** la convention portant contrat d'assistance entre DPR COSEA (conception, construction et intégration) mandatant SYSTRA FONCIER (maîtrise foncière) à agir pour le compte de LISEA (concessionnaire) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2018, prescrivant l'ouverture de la quatrième enquête parcellaire du 3 décembre 2018 au 20 décembre 2019 inclus, en vue de l'acquisition des terrains correspondant à l'emprise de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM ;

**Vu** le rapport et les conclusions favorables au projet du commissaire enquêteur émis le 2 janvier 2019 ;

**Vu** le courrier du Directeur des opérations foncières du groupe SYSTRAFONCIER du 7 mai 2019, sollicitant la signature d'un arrêté de cessibilité des immeubles concernés par le projet LGV Sud Europe Atlantique, sur la commune de ROM ;

**Considérant** qu'il convient de poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;

**Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Les immeubles correspondant à l'emprise de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM, désignés dans les plans et les états parcellaires ci-annexés, sont déclarés cessibles à SNCF RÉSEAU.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie de ROM, publié par tous procédés en usage dans cette commune et notifié par lettre recommandée avec demande d'acquiescement aux propriétaires et titulaires de droits réels concernés par les soins de Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage.

La déclaration de cessibilité des terrains est valable pour une durée de six mois.

**Article 3 :** La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de POITIERS (15 rue de Blossac, CS 80 541, 86 020 – POITIERS cedex) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de produire des copies du recours, l'enregistrement sera immédiat, sans délai d'acheminement.

Elle peut également être contestée par recours gracieux adressé à l'auteur de cette décision sous le présent timbre, ou par recours hiérarchique adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur – 1, place Beauvau 75 008 PARIS CEDEX 08).

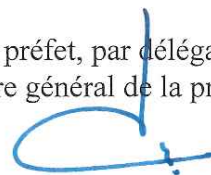
Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui peut alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite et un recours contentieux peut être formé dans les deux mois suivant ce rejet implicite).

Le recours administratif ou contentieux ne suspend pas l'exécution de la décision contestée.

**Article 4 :** Le secrétaire général de la préfecture, le Directeur des opérations foncières de SYSTRAFONCIER et le maire de ROM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans la mairie précitée.

Fait à Niort, le 20 mai 2019

Pour le préfet, par délégation,  
Le secrétaire général de la préfecture,

A blue ink signature of Didier Doré, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.

Didier DORÉ

Liste des documents annexés à  
l'arrêté préfectoral du 20 mai 2019 déclarant cessibles les immeubles nécessaires à la  
réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM

Annexe n° 1 : Les plans parcellaires des terrains et des bâtiments ;



Annexe n° 2 : Les états parcellaires donnant la liste des propriétaires.

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général de la préfecture,

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small vertical tick mark at the end.

Didier DORÉ

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM					N° Commune 79230 N° Terrier 00001				
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  PROPRIETAIRE Monsieur le Maire COMMUNE DE ROM DOMAINE PRIVE , Collectivité territoriale - SIREN N° 217 902 303 7 Grand' Rue, 79120 ROM  <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,</p>    <p><b>Didier DORÉ</b></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>Vu, pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date de ce jour</b></p> </div> </div>									Modifications Propriétaire				
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :									N° compte				
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
1002	A	474	CR de Prin à Pignolière	DPR	4	4	A	474					
2502	YD	159	CR Ileudit Grand Bois	DPR	507	507	YD	159					
562	YD	160	CR Ileudit Grand Bois	DP	1 372	1 372	YD	160					
<b>SURFACE TOTALE :</b>					1 883	1 883			0				17/04/2019

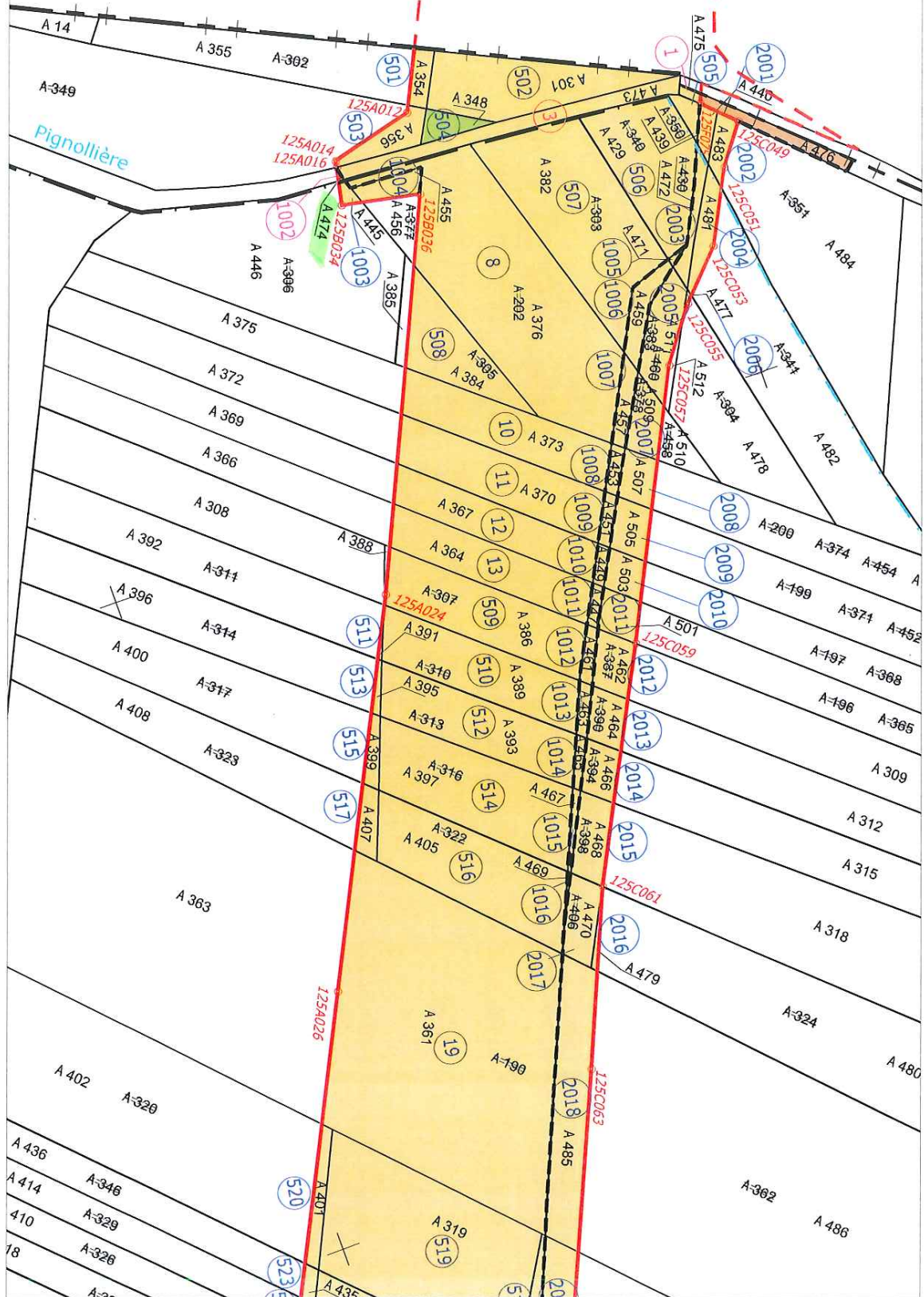
[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

pour être annexé  
à l'arrêté préfectoral  
en date de ce jour

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Didier DORÉ

# COMMUNE DE PAINVILLE DEPARTEMENT DE LA Vienne







**OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**  
Commune de ROM

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00001 :**

PROPRIETAIRE  
- Monsieur le Maire  
COMMUNE DE ROM - DOMAINE PRIVE  
Collectivité territoriale - SIREN N° 217 902 303  
7 Grand' Rue - ROM (79120)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune ROM

Référence cadastrale					Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue			
A	474	DPR	CR de Prin à Pignolière		4	1002
YD	159	DPR	CR lieudit Grand Bois		507	2502
YD	160	DP	CR lieudit Grand Bois		1372	562
Total en m <sup>2</sup> :					1 883	

**EFFET RELATIF :**

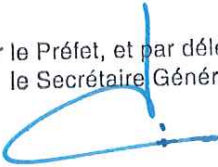

Les parcelles proviennent du domaine privé non cadastré de la collectivité.

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE  
EN DATE DU**

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,



Didier DORÉ

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR					LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM					N° Commune 79230 N° Terrier 00003			
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire			
USUFRUITIERE Madame CALANDREAU Paulette , Retraitée, née le 01/12/1931 à LEZAY (79) Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur BERGERON Claude, demeurant Chez Mme PAITRAUT Christiane 415 rue de la Massairie, 79230 AIFFRES													
NU-PROPRIETAIRE Mademoiselle FERNANDES Mélodie , Profession inconnue, née le 29/05/1990 à NIORT (79) Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant 4 impasse du Four Banal, 79500 MELLE													
Vu, pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date de ce jour													
Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,													
													
													
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :										N° compte			
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
504	A	348	Bois Plan	BT	112	112	A	348					
<b>SURFACE TOTALE :</b>					112	112			0				17/04/2019

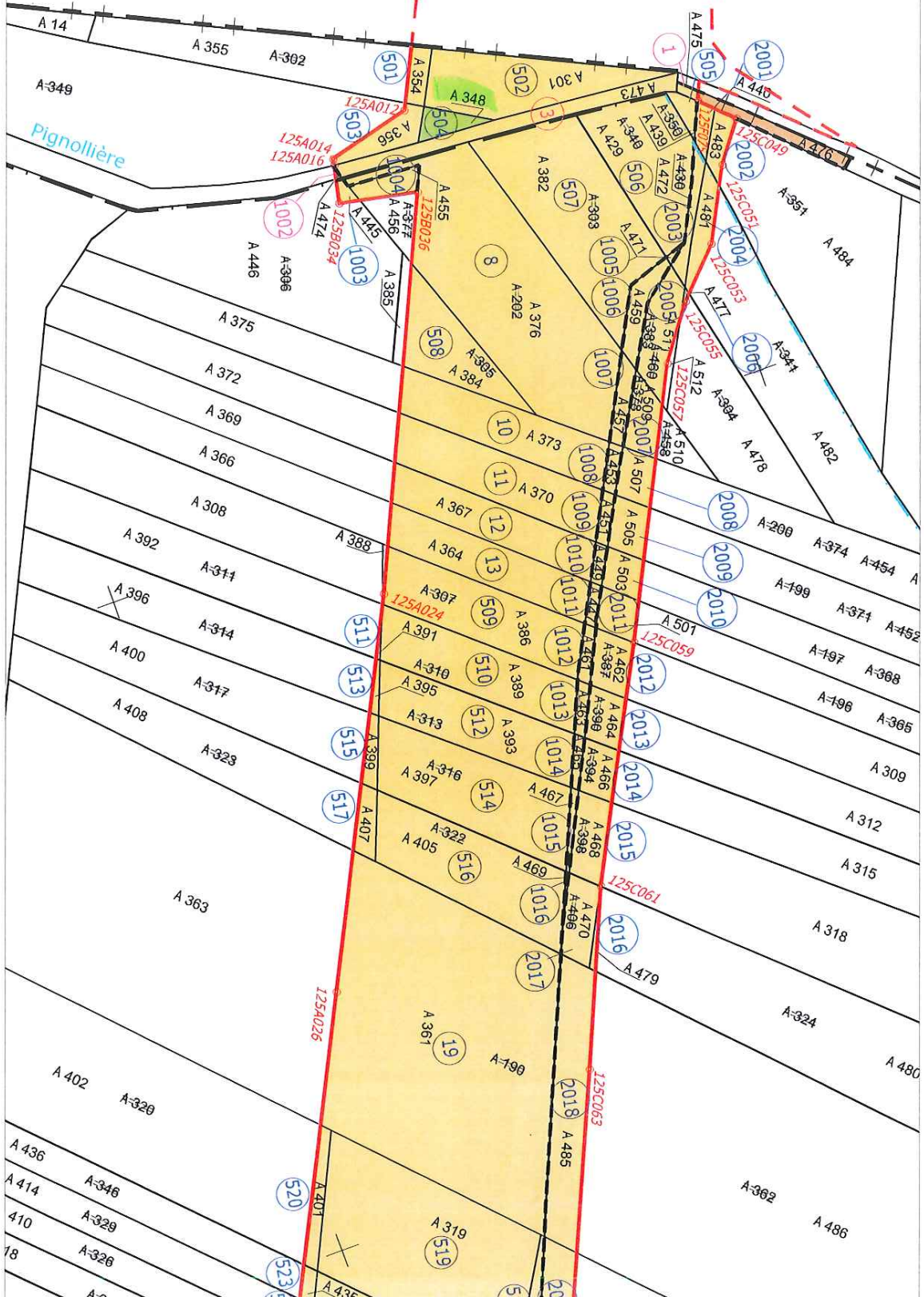
[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

Vu, pour être annexé  
à l'arrêté préfectoral  
en date de ce jour

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Didier DORÉ

# COMMUNE DE PA DEPARTEMENT DE LA V.



**OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**  
Commune de ROM

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S)** Pté AAY45 / 00003 :

**USUFRUITIERE**

- Madame CALANDREAU Paulette , Retraitée  
née le 01/12/1931 à LEZAY (79)  
Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur BERGERON Claude,  
demeurant Chez Mme PAITRAUT Christiane 415 rue de la Massatrie - AIFFRES  
(79230)

**NU-PROPRIETAIRE**

- Mademoiselle FERNANDES Mélodie , Profession inconnue  
née le 29/05/1990 à NIORT (79)  
Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité  
demeurant 4 impasse du Four Banal - MELLE (79500)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune ROM

Référence cadastrale					Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue			
A	348	BT	Bois Plan		112	504
Total en m <sup>2</sup> :					112	

**EFFET RELATIF :**

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :  
Attestation après décès dont acte reçu le 15/05/2017 par Maître FILLON, notaire à LEZAY, publié au service de la publicité foncière de NIORT 1 le 19/05/2017, volume 2017P, n° 3417.

Etant ici précisé que la réserve d'usufruit au profit de Monsieur BERGERON Claude né le 11/07/1926 à VANCAIS est aujourd'hui sans objet suite à son décès survenu le 27/06/2016 à LEZAY.

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE  
EN DATE DU**

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,



 Didier DORÉ

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM					N° Commune 79230 N° Terrier 00045				
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :									Modifications Propriétaire				
<p>PROPRIETAIRE DECEDE Monsieur PASQUAY Daniel Avit, Retraité, né le 17/06/1884 à ROM (79) Veuf en premières noces et non remarié de Madame BOUGOUIN Louise Eugénie Augustine, Décédé le 03 août 1967 à CHAMPAGNE-ST-HILAIRE. demeurant Bois Brault de Champagne, 86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE</p> <p>HERITIER PRESUMEE DECEDEE Madame PASQUAY Yvonne Léontine, Retraitee, née le 24/01/1911 à ROM (79) Veuve de Monsieur PARADOT Valentin. Décédée le 15 septembre 2000 à POITIERS. demeurant Fougeret, 86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE</p> <p>HERITIER PRESUME DECEDE Monsieur PASQUAY Maurice Félicien, Retraité, né le 07/11/1912 à ROM (79) Veuf en premières noces et non remarié de Madame DEBENEST Marcelle Louise, Décédé le 15 décembre 2001 à CHATEAU-GARNIER. demeurant Maison de retraite "La Réverie", 86350 CHATEAU GARNIER</p>													
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :									N° compte				
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
74	C	957	Les Chagnées	BT	887	887	C	957					
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0	17/04/2019			

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00045			
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire			
<p>HERITIÈRE PRESUMÉE DÉCÉDÉE Madame PASQUAY Léa Rolande, Retraitée, née le 29/08/1924 à PAYRE (86) Veuve de Monsieur FAÏON Léo Auguste. Décédée le 09 octobre 2005 à SAINT-LÔ (MANCHE). demeurant Chez M.FAÏON Dominique 2 rue de la Chevalière, 50750 QUIBOU</p> <p>HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY Monsieur PARADOT Gilbert Daniel, Retraité, né le 18/05/1939 à ANCHE (86) Divorcé en premières noces et non remarié de Madame MAUDUIT Berthe Françoise en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de POITIERS, le 28/10/2003. demeurant 25 rue des Hêtres, 86000 POITIERS</p> <p>HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY Monsieur PARADOT Michel Francis Noël, Retraité, né le 25/12/1940 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) époux de Madame CAIL Yvette Marie Louise marié le 24/08/1963 à CHAUNAY (86) sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 9 allée Bois Rouge, 86000 POITIERS</p>													
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :										N° compte			
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0				17/04/2019

[ ] -&gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM								N° Commune 79230 N° Terrier 00045		
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY Monsieur PASQUAY Alain , Retraité, né le 18/08/1946 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) époux de Madame DEMELLIER Claudette marié le 05/10/1974 à CHATEAU LARCHER (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant La Futaie Bois Coursier, 86160 MARNAY  HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY Monsieur PASQUAY Daniel Joseph, Retraité, né le 27/03/1948 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) époux de Madame GUÉRARD Michèle Marie-France Danielle marié le 07/03/2015 à SAINT GEORGES LES BAILLARGEUX (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 5 Chez Taupignon, 16700 NANTEUIL EN VALLEE												Modifications Propriétaire		
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :												N° compte		
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale					Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°			
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0					17/04/2019

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine


ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00045			
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :											Modifications Propriétaire		
<p>HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY Madame PASQUAY Monique Marthe, Retraitée, née le 11/04/1949 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) épouse de Monsieur TEXEREAU Jean-Louis mariée le 03/07/1971 à CHATEAU LARCHER (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 2 rue du Pin, 86370 CHATEAU LARCHER</p> <p>HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY Madame PASQUAY Anne-Marie , Retraitée, née le 02/09/1950 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) épouse de Monsieur COUTANT Jacques Jean-Marie mariée le 28/04/1973 à MARNAY (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant La Lande, 86800 SAINT JULIEN L'ARS</p>													
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :											N° compte		
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0				17/04/2019

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine



ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00045			
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY Monsieur PASQUAY Michel , Retraité, né le 06/09/1951 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86) époux de Madame MAILLET Maryline Claude Janine marié le 19/03/1983 à ITEUIL (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant Lieudit la Jabrouille, 86160 MARNAY  HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY Monsieur PASQUAY Gérard Maurice, Employé logistique, né le 12/12/1959 à GENCAY (86) époux de Madame BRUNET Laurence Maryse marié le 22/06/1991 à ROMAGNE (86) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant Les Roches de Vert, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU  HERITIER PRESUME DE LEA PASQUAY DECEDE Monsieur FAÏON Léo Auguste, Retraité, né le 20/07/1924 à LEUILLY SOUS COUCY (02) Veuf en premières noces et non remarié de Madame PASQUAY Léa Rolande, Décédé le 13/07/2011 à SAINT-LO (MANCHE). demeurant Chez M.FAION Dominique 2 rue de la Chevalière, 50750 QUIBOU										Modifications Propriétaire			
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :										N° compte			
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0				17/04/2019

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00045			
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  HERITIERE PRESUMEE FILLE DE LEA PASQUAY Madame FAÏON Claudine Françoise Louisette, Retraité, née le 31/10/1948 à POITIERS (86) épouse de Monsieur THÉBAULT Christian Eugène Lucien mariée le 26/07/1969 à NORON-LA-POTERIE (14) demeurant Le Paiseau, 86160 SAINT MAURICE LA CLOUERE  HERITIER PRESUME FILS DE LEA PASQUAY Monsieur FAÏON Dominique Antoine François, Profession inconnue, né le 13/06/1962 à BAYEUX (14) époux de Madame MARTIN Florence Huguette Yveline marié le 31/12/2002 à QUIBOU (50) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 2 La Chevalerie, 50750 QUIBOU										<b>Vu, pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date de ce jour</b>		Modifications Propriétaire	
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :										Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,   <b>Didier DORÉ</b>		N° compte	
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
<b>SURFACE TOTALE :</b>					887	887			0				17/04/2019

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine



**- FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -**

**OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**  
Commune de ROM

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S)** Pté AAY45 / 00045 :

**PROPRIETAIRE DECEDE**

- Monsieur PASQUAY Daniel Avit, Retraité  
né le 17/06/1884 à ROM (79)

Veuf en premières noces et non remarié de Madame BOUGOUIN Louise Eugénie  
Augustine,

Décédé le 03 août 1967 à CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE.

demeurant Bois Brault de Champagne - CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86160)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune ROM

Référence cadastrale				Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue		
C	957	BT	Les Chagnéés	887	74
Total en m <sup>2</sup> :				887	

**EFFET RELATIF :**

L'immeuble faisant l'objet des présentes appartient au comparant en vertu d'actes ou de faits antérieurs au 1er Janvier 1956.

**LISTE DES HERITIERS PRESUMES** (à titre indicatif) :

**HERITIER PRESUMEE DECEDEE**

- Madame PASQUAY Yvonne Léontine, Retraîtée  
née le 24/01/1911 à ROM (79)

Veuve de Monsieur PARADOT Valentin.

Décédée le 15 septembre 2000 à POITIERS.

demeurant Fougeret - CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86160)

**HERITIER PRESUME DECEDE**

- Monsieur PASQUAY Maurice Félicien, Retraité  
né le 07/11/1912 à ROM (79)

Veuf en premières noces et non remarié de Madame DEBENEST Marcelle Louise,  
Décédé le 15 décembre 2001 à CHATEAU-GARNIER.

demeurant Maison de retraite "La Rêverie" - CHATEAU GARNIER (86350)

**HERITIERE PRESUMEE DECEDEE**

- Madame PASQUAY Léa Rolande, Retraîtée  
née le 29/08/1924 à PAYRE (86)

Veuve de Monsieur FAÏON Léo Auguste.

Décédée le 09 octobre 2005 à SAINT-LÔ (MANCHE).

demeurant Chez M.FAÏON Dominique 2 rue de la Chevalière - QUIBOU (50750)

**HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY**

- Monsieur PARADOT Gilbert Daniel, Retraité  
né le 18/05/1939 à ANCHE (86)

Divorcé en premières noces et non remarié de Madame MAUDUIT Berthe Françoise  
en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de POITIERS, le  
28/10/2003.

demeurant 25 rue des Hêtres - POITIERS (86000)

HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY  
- Monsieur PARADOT Michel Francis Noël, Retraité  
né le 25/12/1940 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
époux de Madame CAIL Yvette Marie Louise  
marié le 24/08/1963 à CHAUNAY (86)  
sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant 9 allée Bois Rouge - POITIERS (86000)

HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY  
- Monsieur PASQUAY Alain , Retraité  
né le 18/08/1946 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
époux de Madame DEMELLIER Claudette  
marié le 05/10/1974 à CHATEAU LARCHER (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant La Futaie Bois Coursier - MARNAY (86160)

HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY  
- Monsieur PASQUAY Daniel Joseph, Retraité  
né le 27/03/1948 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
époux de Madame GUÉRARD Michèle Marie-France Danielle  
marié le 07/03/2015 à SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant 5 Chez Taupignon - NANTEUIL EN VALLEE (16700)

HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY  
- Madame PASQUAY Monique Marthe, Retraîtée  
née le 11/04/1949 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
épouse de Monsieur TEXEREAU Jean-Louis  
mariée le 03/07/1971 à CHATEAU LARCHER (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant 2 rue du Pin - CHATEAU LARCHER (86370)

HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY  
- Madame PASQUAY Anne-Marie , Retraîtée  
née le 02/09/1950 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
épouse de Monsieur COUTANT Jacques Jean-Marie  
mariée le 28/04/1973 à MARNAY (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant La Lande - SAINT JULIEN L'ARS (86800)

HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY  
- Monsieur PASQUAY Michel , Retraité  
né le 06/09/1951 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)  
époux de Madame MAILLET Maryline Claude Janine  
marié le 19/03/1983 à ITEUIL (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant Lieudit la Jabrouille - MARNAY (86160)

HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY  
- Monsieur PASQUAY Gérard Maurice, Employé logistique  
né le 12/12/1959 à GENCAY (86)  
époux de Madame BRUNET Laurence Maryse  
marié le 22/06/1991 à ROMAGNE (86)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant Les Roches de Vert - CHASSENEUIL DU POITOU (86360)

**HERITIER PRESUME DE LEA PASQUAY DECEDE**

- Monsieur FAÏON Léo Auguste, Retraité  
né le 20/07/1924 à LEULLY SOUS COUCY (02)  
Veuf en premières noces et non remarié de Madame PASQUAY Léa Rolande,  
Décédé le 13/07/2011 à SAINT-LO (MANCHE).  
demeurant Chez M.FAION Dominique 2 rue de la Chevalière - QUIBOU (50750)

**HERITIERE PRESUMEE FILLE DE LEA PASQUAY**

- Madame FAÏON Claudine Françoise Louissette, Retraité  
née le 31/10/1948 à POITIERS (86)  
épouse de Monsieur THÉBAULT Christian Eugène Lucien  
mariée le 26/07/1969 à NORON-LA-POTERIE (14)  
demeurant Le Paiseau - SAINT MAURICE LA CLOUERE (86160)

**HERITIER PRESUME FILS DE LEA PASQUAY**

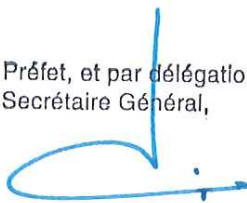
- Monsieur FAÏON Dominique Antoine François, Profession inconnue  
né le 13/06/1962 à BAYEUX (14)  
époux de Madame MARTIN Florence Huguette Yveline  
marié le 31/12/2002 à QUIBOU (50)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de  
contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant 2 La Chevalerie - QUIBOU (50750)

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE  
EN DATE DU**

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,



 Didier DORÉ

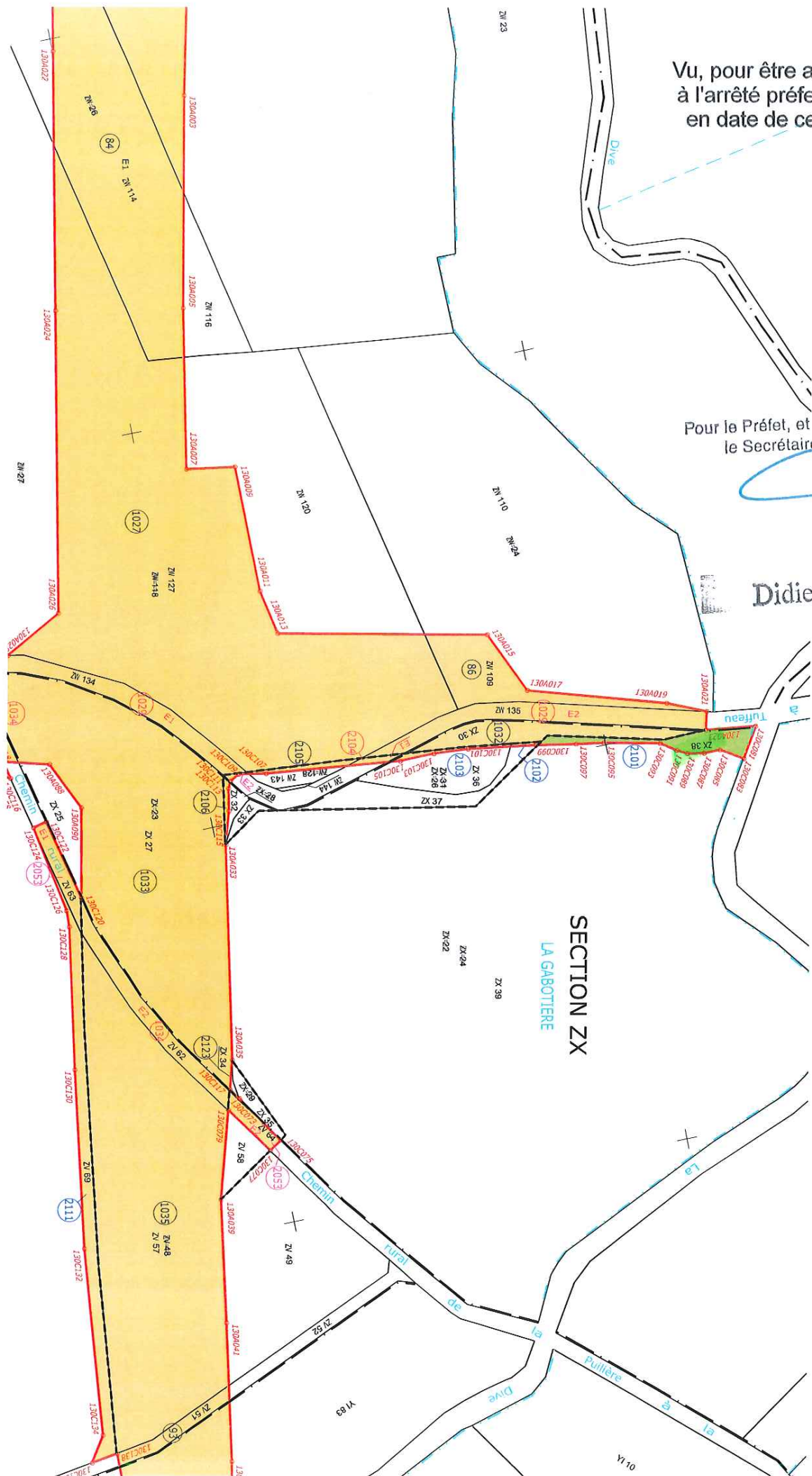
ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM				N° Commune 79230 N° Terrier 00050					
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  PROPRIETAIRE Monsieur CZERWINSKI Daniel , Retraité, né le 08/04/1946 à ROM (79) Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant La Chaussée, 79120 ROM											Modifications Propriétaire		
Vu, pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date de ce jour  Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,    <b>Didier DORÉ</b>													
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :											N° compte		
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
2101	ZX	38	La Gabotière	T	637	637	ZX	38					
<b>SURFACE TOTALE :</b>					637	637			0	17/04/2019			

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

Vu, pour être annexé  
à l'arrêté préfectoral  
en date de ce jour

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Didier DORÉ





**- FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -**

**OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**  
Commune de ROM

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S)** Pté AAY45 / 00050 :

**PROPRIETAIRE**

- Monsieur CZERWINSKI Daniel , Retraité  
né le 08/04/1946 à ROM (79)  
Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité  
demeurant La Chaussée - ROM (79120)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune ROM

Référence cadastrale					Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue			
ZX	38	T	La Gabotière		637	2101
Total en m <sup>2</sup> :					637	

**EFFET RELATIF :**

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :  
Donation-Partage dont acte reçu le 16/11/1991 par Maître GERVAIS, notaire à  
COUHE, publié au service de la publicité foncière de NIORT 1 le 10/12/1991, volume  
1991P, n° 7293.

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE  
EN DATE DU**


Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,



**Didier DORÉ**

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR			LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00238				
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  INDIVISAIRE DECEDE Monsieur GAILLARD André , Retraité, né le 26/06/1943 à ROM (79) époux de Madame BRUNNER Marie Léone Renée marié le 12/11/1966 à DRACY-LE-FORT (71) Décédé le 30 mars 1984 à MEULAN (YVELINES). demeurant 32 allée de la Croix de Noailles, 78250 MEULAN  INDIVISAIRE Madame GAILLARD Marinette , Retraîtée, née le 19/08/1945 à ROM (79) épouse de Monsieur LA SOUDIÈRE Guy Robert mariée le 28/10/1961 à ROM (79) sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 8 rue des Châtaigniers La Forêt, 79120 ROM  HERITIERE PRESUMEE DE ANDRE GAILLARD Madame BRUNNER Marie Léone Renée, Retraîtée, née le 20/07/1945 à GUYANS VENNES (25) Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur GAILLARD André, demeurant 13 rue des Roses, 78250 MEULAN									Modifications Propriétaire				
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :									N° compte				
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
67	C	967	Les Coteaux	BT	19	19	C	967					
<b>SURFACE TOTALE :</b>					19	19			0	17/04/2019			

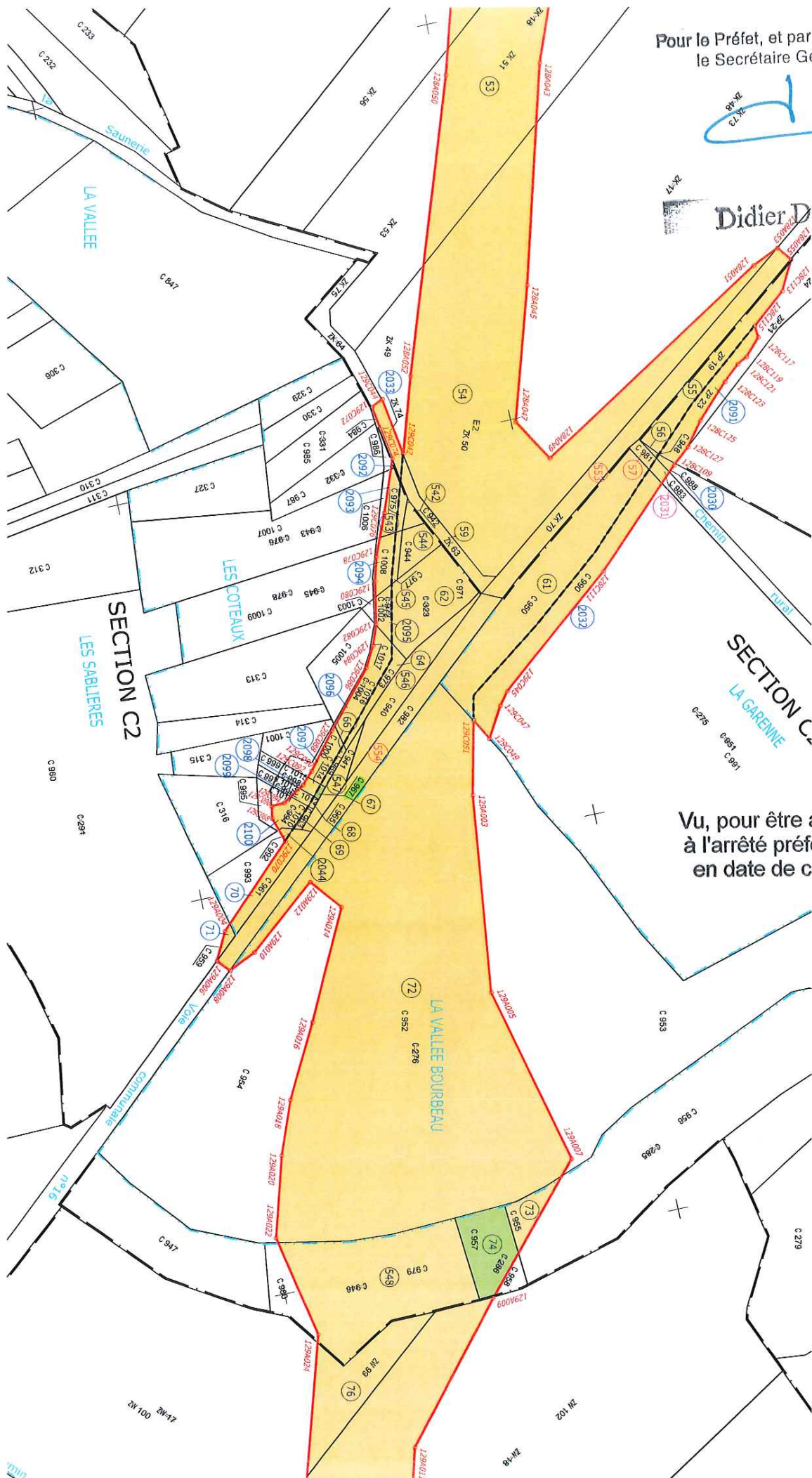
[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR					LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE Département des DEUX-SEVRES Commune de ROM						N° Commune 79230 N° Terrier 00238		
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :  HERITIER PRESUME Monsieur GAILLARD Olivier André Guy, Profession inconnue, né le 10/08/1967 à SAINT OUEN (93) époux de Madame REBOURGEARD Sabrina marié le 01/07/1989 à MEZY (78) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 27 rue du Stade, 95610 ERAGNY  HERITIERE PRESUMEE Mademoiselle GAILLARD Magali Marinette, Profession inconnue, née le 26/11/1974 à PARIS 18 (75) Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant Appartement 2109 6 rue Gabriel Faure, 94460 VALENTON											Modifications Propriétaire		
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :  <div style="text-align: center;">   <b>Didier DORÉ</b> </div>											N° compte		
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°		
<b>SURFACE TOTALE :</b>					19	19			0				17/04/2019

[ ] -> Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Didier DORÉ



Vu, pour être annexé  
à l'arrêté préfectoral  
en date de ce jour

**OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**  
Commune de ROM

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S)** Pté AAY45 / 00238 :

**INDIVISAIRE DECEDE**

- Monsieur GAILLARD André , Retraité  
né le 26/06/1943 à ROM (79)  
époux de Madame BRUNNER Marie Léone Renée  
marié le 12/11/1966 à DRACY-LE-FORT (71)  
Décédé le 30 mars 1984 à MEULAN (YVELINES).  
demeurant 32 allée de la Croix de Noailles - MEULAN (78250)

**INDIVISAIRE**

- Madame GAILLARD Marinette , Retraîtée  
née le 19/08/1945 à ROM (79)  
épouse de Monsieur LA SOUDIÈRE Guy Robert  
mariée le 28/10/1961 à ROM (79)  
sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de  
mariage préalable à leur union  
demeurant 8 rue des Châtaigniers La Forêt - ROM (79120)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune ROM

Référence cadastrale				Surf m <sup>2</sup>	Numéro du plan
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue		
C	967	BT	Les Coteaux	19	67
Total en m <sup>2</sup> :				19	

**EFFET RELATIF :**

L'immeuble faisant l'objet des présentes appartient au comparant en vertu d'actes ou de faits antérieurs au 1er Janvier 1956.

**LISTE DES HERITIERS PRESUMES** (à titre indicatif) :

**HERITIERE PRESUMEE DE ANDRE GAILLARD**

- Madame BRUNNER Marie Léone Renée, Retraîtée  
née le 20/07/1945 à GUYANS VENNES (25)  
Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur GAILLARD André,  
demeurant 13 rue des Roses - MEULAN (78250)

**HERITIER PRESUME**

- Monsieur GAILLARD Olivier André Guy, Profession inconnue  
né le 10/08/1967 à SAINT OUEN (93)  
époux de Madame REBOURGEARD Sabrina  
marié le 01/07/1989 à MEZY (78)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de  
contrat de mariage préalable à leur union  
demeurant 27 rue du Stade - ERAGNY (95610)

**HERITIERE PRESUMEE**

- Mademoiselle GAILLARD Magali Marinette, Profession inconnue

née le 26/11/1974 à PARIS 18 (75)

Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité  
demeurant Appartement 2109 6 rue Gabriel Faure - VALENTON (94460)

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE  
EN DATE DU**

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général,



 Didier DORÉ